

**La CRÉ de l'Estrie lance un appel à projets dans le cadre du programme
« Acquisition des connaissances et mise en valeur de la ressource faunique »**

Sherbrooke, le 8 octobre 2010 – La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie annonce l'ouverture d'une période de dépôt de projets dans le cadre du programme « Acquisition des connaissances et mise en valeur de la ressource faunique (PACMVRF) ». Une aide financière de 25 000 \$ provenant du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) est rendue disponible pour soutenir des initiatives régionales.

Administré par la CRÉ de l'Estrie, en collaboration avec la Table régionale faune, ce programme vise principalement à :

- accroître les initiatives régionales concertées en matière de développement et d'exploitation de la ressource faunique;
- favoriser un rapprochement entre la CRÉ de l'Estrie et la Table faune régionale, notamment dans l'élaboration du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT);
- assurer une cohérence entre les projets à mettre en œuvre dans la région.

Les promoteurs admissibles sont : les membres de la Table régionale de la faune (TRF), les organismes publics et les organisations locales ou régionales œuvrant principalement dans le domaine de la faune. Les projets présentés seront obligatoirement réalisés sur le territoire estrien.

La date de dépôt de projets est fixée au lundi 8 novembre 2010. Les documents nécessaires pour présenter une demande sont disponibles sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie au http://www.creestrie.qc.ca/crrnt_publications_memoires.html. Les promoteurs peuvent également communiquer avec M. Jean-Louis Blanchette de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) au 819 563-1911, poste 231 ou par courriel à crrnt@creestrie.qc.ca pour obtenir plus de précisions sur ce programme.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie et en concertation avec ses partenaires que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

- 30 -

Source : Marie-Hélène Wolfe - Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911

Information : Judith Lavallée - Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
819 578-5459 (cellulaire)
jl@creestrie.qc.ca